

ÉCOLE : ET SI LA RENTRÉE 2022 TOMBAIT LE 22 AOÛT !

Changer le rythme de l'année scolaire... Donc aussi les vacances scolaires. C'est l'enjeu de cette réforme qui privilégierait le « 7/2 » : sept semaines de cours suivies de deux semaines de vacances. La Fondation Roi Baudouin vient de remettre à la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), l'étude de faisabilité qu'elle lui avait demandée. Si tous les acteurs consultés semblent prêts à bouger, il y a trop de freins pour décider de changer dès maintenant. Ce sera donc au prochain gouvernement de décider une réforme qui, de toute manière, ne sera pas une réalité avant 4 ou 5 ans.

Enseignants, directeurs, éducateurs, parents, mouvements de jeunesse, responsables de l'Horeca, etc. Tous consultés sur cette réforme dont le point central reste, bien sûr, le bien-être de l'enfant. Pendant six mois, la Fondation Roi Baudouin a consulté des dizaines de personnes et réalisé la première étude sur ces rythmes scolaires qui alimentent les discussions (et les passions) depuis des décennies. La question se retrouve en bonne place dans l'avis 3 du groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence !

Le point positif, c'est que personne ne s'assied sur le calendrier actuel, refusant de le

voir évoluer. Le point moins positif, « c'est qu'il y a beaucoup de conditions d'acceptabilité,

beau-coup de livrés », nuance la ministre Schyns.

TROP DE PRIORITÉS

Résultat : « Il est impossible de décider cela dans les semaines qui viennent », reprend-elle. « Ma priorité est de lister ces freins et de travailler à les lever. Ce n'est plus possible de préparer un décret avant la fin de la législature (mai 2019, Ndlr), d'autant qu'il y a d'autres priorités qui se bousculent : les plans de pilotage, ce qui touche au tronc commun... Nous allons préparer le travail, mais ce sera au prochain gouvernement de

décider. »

Une sorte d'enterrement de première classe pour cette réforme ? La ministre s'en défend avec vigueur. « À titre personnel et en tant que maman, je dis qu'il faut faire bouger les choses. Je ne renvoie donc pas ce projet au frigo, mais je ne peux pas le faire aujourd'hui et

il est clair que le prochain gouvernement ne devra pas l'exami-

ner dans quatre ans ! Il faut se rendre compte qu'une fois décidé, il faudra encore deux ans pour appliquer le projet. »

Ce qui signifie que s'il évolue favorablement, il ne deviendra pas une réalité avant quatre ou cinq ans. Le calendrier, que nous vous montrons ci-dessous, reste exemplatif même s'il a obtenu un certain consensus des acteurs consultés : il concerne l'année scolaire 2022-2023. Choix arbitraire de la Fondation Roi Baudouin, mais c'est assez bien vu : rien ne devrait bou-

ger avant cela. À noter d'ailleurs qu'il démarre vers le 20 août, mais ne « mord » pas vraiment sur juillet. Toucher au premier mois des vacances est un des freins avancés par les parents, qui n'en ont d'ailleurs pas été avares. Un autre est le décalage des vacances entre écoles francophones et flamandes.

Un frein de nature à clore toute réforme ?

« J'ai déjà essayé d'en discuter avec ma collègue flamande, Hilde Crevits », avoue M^{me} Schyns, ex-

pliant que aussitôt que

cela coince car la N-VA ne veut pas en entendre parler. « Même si on lève une majorité de blocages, il faudra en arbitrer certains », reprend-elle, n'envoyant pas que l'intransigeance flamande bloque tout.

PAS TOUCHE À LA NOËL !

« Parmi ces freins, il y a les évaluations qui devront être revues. C'est un changement culturel », explique-t-elle. « Les cats

veulent pas que ça augmente la charge des enseignants. Les ASBL qui s'occupent de l'accueil extrascolaire ont aussi leurs souhaits. »

La Fondation Roi Baudouin a articulé l'étude autour de trois principes : le maintien en l'état des vacances de Noël, l'organisation en semaines complètes et un minimum de 180 jours d'école. « Modifier les rythmes scolaires sans faire de l'offre extrascolaire un chantier prioritaire, en termes d'accessibilité, risquerait de creuser les inégalités au lieu de les combler », dit-elle.

Vous lirez par ailleurs les points positifs et négatifs soulevés par les acteurs qu'elle a consultés.

DIDIER SWYSEN

L'enfant et ses apprentissages

Le bien-être des enfants est primordial

Les réflexions ont touché à un vaste éventail de sujets qui sont regroupés en cinq « cercles de discussion » centrés autour de la question primordiale de « l'enfant et ses apprentissages ».

Le rythme « 7/2 », plus régulier et mieux équilibré que l'actuel, est apprécié. Il semble mieux adapté à l'horloge biologique et au bien-être de l'enfant. Des périodes de vacances de deux semaines permettraient à l'élève de se ressourcer et aux enseignants de préparer leurs cours tout en ayant la possibilité de se reposer.

Le fait de raccourcir les vacances

d'été limiterait la perte des connaissances durant cette période, particulièrement problématique pour des enfants de milieux défavorisés, et de réduire les taux de décrochage scolaire.

Par contre, le projet fait craindre une trop longue période d'hiver. La période de cours de 7 semaines en janvier-février serait plus longue que l'actuelle, ce qui serait défavorable pour l'enfant d'un point de vue physiologique (vu que l'organisme a besoin de repos en hiver, notamment à cause du risque accru de maladies).

REVOIR LES ÉVALUATIONS

Parmi les conditions d'acceptabilité « sine qua non », la réforme des rythmes scolaires doit aller de pair avec celle de la fréquence des évaluations (6 semaines d'enseignement + 1 semaine d'évaluation ?). Il faut aussi valoriser les jours blancs en redéfinissant leur fonction, leur utilisation (ou pas) et leur nombre. Enfin, les nouvelles périodes de vacances ne peuvent devenir dans les faits des « blocs déguisés » suite à des remises de travaux ou des tests placés en début de période suivante. ●

D.S.W.

Ce sont les parents qui serrent le plus de freins

Les parents apprécient les facilités que la réforme des rythmes scolaires apporterait à l'hébergement alterné pour les parents divorcés, plus facile avec des périodes de deux semaines de vacances. Idem pour les stages : on peut envoyer les enfants en stage une semaine et bénéficier d'un temps de qualité en famille l'autre semaine.

Autre point jugé positivement : les longues vacances d'été causent des difficultés de re-

prise scolaire pour de nombreux enfants. Les parents ne savent souvent pas comment leur assurer des occupations de qualité tout au long de la période.

Mais les parents ne sont pas aux anges non plus. Ils forment d'ailleurs la catégorie d'intervenants qui a soulevé le plus de problèmes potentiels. Exemples : le nouveau calendrier scolaire serait moins aligné avec celui du monde du travail que l'actuel. La réforme

risque d'impacter de manière plus importante les femmes, étant donné que le rôle de gestion familiale continue à reposer majoritairement sur leurs épaules.

Le non-alignement possible des rythmes des écoles francophones et flamandes poserait problème aux familles ayant des enfants dans des régimes diffé-

180 JOURS D'ÉCOLE

Les parents insistent en tout cas sur des conditions d'acceptabilité de la réforme incontournables : le maintien de 180 jours d'école minimum, une offre extrascolaire adéquate, accessible, en suffisance et en articulation avec le nouveau calendrier. Enfin, ne pas raccourcir les vacances en juillet, car les familles belges restent « juilletistes ». Il est préférable de recommencer plus tôt en août que de terminer plus tard en juillet.

D.S.W.

L'avis des directions et des enseignants

Meilleurs échanges avec les parents

Les nouvelles possibilités de travail collaboratif sont jugées très positivement : le fait d'avoir des périodes de deux semaines de vacances permettrait d'insérer des activités de travail collaboratif entre enseignants (échanges, concertations, journées pédagogiques, etc.), ainsi que des moments

de rencontre entre parents et enseignants après chaque module de cours de 7 semaines. Autre point jugé positivement : cela donnerait la possibilité de faire des travaux d'entretien des bâtiments durant l'année scolaire.

A contrario, sept semaines d'affilée seraient trop longues

pour des élèves en difficulté, tout comme des périodes de deux semaines de vacances sans accompagnement hypothéqueraient la reprise du

« rythme » pour ces mêmes élèves. Parmi les conditions d'acceptabilité, revoir les bases légales et les contrats qui régissent les temps d'occupation des enseignants contractuels/temporaires (employés du début à la fin de l'année scolaire, mais pas durant les grandes vacances).

D.S.W.

L'accueil extrascolaire des élèves

Revoir les garderies et les stages

La réforme autoriserait aussi de nouvelles possibilités d'organisation de stages durant l'année (pendant les périodes de deux semaines de vacances), avec une offre extrascolaire plus riche durant ces périodes. Le projet fait néanmoins craindre un risque d'indisponibilité des étudiants bénévoles.

Dans la mesure où les rythmes scolaires ne seraient plus alignés avec les rythmes universitaires et des Hautes écoles, les organisateurs de camps/stages auraient plus de difficultés à trouver des bénévoles. Et

il pourrait y avoir un manque de places de stages

pour les familles pendant les vacances d'été raccourcies, de nombreuses familles ayant dé-

jà du mal à en trouver aujourd'hui.

Parmi les conditions d'acceptabilité, mettre l'offre extrascolaire à disposition de tous, à des conditions accessibles, afin de ne pas accentuer les inégalités sociales. Ceci nécessitera notamment de réorganiser l'ac-

cueil extrascolaire au sens large (garderies, école des devoirs, activités sportives, culturelles, etc.) en articulation avec les nouveaux rythmes.

D.S.W.

Qu'en pensent les opérateurs économiques ?

Un avantage pour les parents et l'Horeca

Contrairement aux parents, les opérateurs économiques (l'horeca...) voient un avantage dans le non-alignement des rythmes entre écoles flamandes et francophones : cela amènerait un meilleur éta-

lement (et sans doute une hausse globale) de la fréquentation des infrastructures touristiques et du secteur de l'horeca sur l'année...

Et il en résulterait des prix réduits pour les consommateurs,

vu l'étalement de la demande.

Ce que le projet fait craindre ? Les nouvelles périodes de vacances tomberaient dans des périodes plus froides et pluvieuses. Ou encore un rythme

« 7/2 » perçu comme « artificiel » et sans aucun égard pour les fêtes (traditionnelles), mis à part la Noël.

Les conditions d'acceptabilité « sine qua non » ? Entre autres, l'alignement des rythmes

dans l'enseignement fondamental et secondaire... Et, dans la mesure du possible, l'enseignement supérieur. Le maintien des jours fériés actuels est aussi mis en avant.